

## **Nouvelle édition des Règles olympiques**

**La nouvelle édition 1981 des Règles olympiques va paraître incessamment. Elle contiendra tous les changements votés aux dernières sessions du Comité International Olympique et sera adressée sans frais aux membres du Comité International Olympique, aux Fédérations Internationales et aux Comités Nationaux Olympiques. Les**

**exemplaires supplémentaires mis à disposition de tous ceux qui s'y intéressent, peuvent être obtenus auprès de la chancellerie du Comité International Olympique, Man-Repos, Lausanne contre versement de la somme de Fr. suisses 8,— (ou 2 dollars) ou de sa contre-valeur en monnaie étrangère négociable en Suisse. L'édition 1958 n'est plus valable.**